

Accueil Paysan

*La campagne à bras ouverts,
pour des vacances autrement.*



ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION DES FORMATIONS AU MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR

Synthèse des résultats de recherche

Édité en 2025

Ce document a été conçu dans l'objectif de rendre compte et de mettre à disposition, de manière synthétique, l'ensemble des résultats de recherche obtenus dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation des formations au métier de Paysan Accueillant Aménageur.

Sur la base de l'analyse de ces résultats, il formule des réflexions et des perspectives pour l'essaimage des liens entre Accueil Paysan et l'enseignement agricole.

Rédaction et relecture du document :

- Mila Maina (stagiaire de la FNAP, chargée d'évaluation)
- Lola Lacoume (coordinatrice de la FNAP)
- Les membres du comité de pilotage de l'expérimentation
- Les co-président-es de la FNAP



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France. Vous pouvez réutiliser le contenu de ce document, sans le modifier, en créditant son auteur·rice (la Fédération Nationale Accueil Paysan). Les réutilisations commerciales ne sont pas autorisées.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

MOT DES COPRÉSIDENT·ES

Dans un contexte rural en pleine mutation, où l'agriculture cherche à se réinventer face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, le métier de Paysan Accueillant Aménageur (PAA) représente une voie d'avenir prometteuse. Comme l'a démontré l'étude approfondie publiée en 2020 par la Fédération Nationale Accueil Paysan (FNAP), les projets de fermes multifonctionnelles incarnent les valeurs paysannes et contribuent à la transition agroécologique par une approche holistique qui allie production agricole, accueil, préservation du territoire et valorisation du patrimoine.

Cette étude menée entre 2015 et 2020 a mis en lumière la diversité des compétences nécessaires à l'exercice de ce métier : production territorialisée, aménagement du territoire, accueil et médiation en milieu rural, gestion stratégique de projet. Elle a également souligné les défis auxquels sont confrontés ces professionnels, notamment en termes de complexité juridique, administrative, fiscale et sociale (foncier, statuts, urbanisme, pluri-activités,...), d'où la nécessité de les accompagner vers leur autonomie décisionnelle.

Former au métier de Paysan Accueillant Aménageur n'est donc pas un simple enjeu technique, mais bien une nécessité stratégique pour l'avenir de nos territoires ruraux. C'est reconnaître l'accueil en milieu rural comme un vecteur de lien social, comme un conservatoire vivant de savoir-faire et comme un acteur économique capable de générer des activités diversifiées et résilientes. C'est aussi offrir aux paysan·nes et aux porteur·ses de projet d'une terre vivante des perspectives de développement qui correspondent aux aspirations contemporaines de reconexion à la terre et de tourisme authentique.

Les deux formations dont il est question dans cette évaluation présentent une particularité essentielle : elles sont le fruit d'une co-construction entre le réseau Accueil Paysan et les Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) partenaires. Cette démarche collaborative s'appuie sur une vision du tourisme durable, solidaire et équitable et incarne pleinement les valeurs d'éducation populaire et de partage qui sont au cœur de notre réseau. En associant l'expertise terrain des paysans accueillants à l'ingénierie pédagogique des centres de formation, ces programmes traduisent une vision où le savoir se construit collectivement, où l'expérience vécue dialogue avec les connaissances théoriques.

Cette évaluation d'expérimentation que nous vous présentons aujourd'hui vise à analyser les forces et les axes d'amélioration de ces formations innovantes. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et de partage d'expérience qui reflète l'esprit même d'Accueil Paysan : apprendre ensemble pour mieux transmettre et faire vivre nos territoires ruraux.

Enfin, elle concrétise l'espoir porté par nos prédecesseurs et permet l'expression du notre. Nous ne doutons pas que l'essaimage de ces formations au fil des régions répondra aux besoins des territoires et de la société d'aujourd'hui et de demain. Il participera tout particulièrement à la définition et à la diffusion d'une agriculture paysanne durable et multifonctionnelle, dans le respect de la diversité et de la complémentarité des activités agricoles et rurales.

Les co-président·es de la Fédération Nationale Accueil Paysan,

Marie-Annick Flochlay, Edith Beauvais, Olivier Berthelot, Patricia Bretonnière, Odile Monnier.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DES COPRÉSIDENT-ES.....	P.3
AVANT-PROPOS	P.5
1. L'EXPÉRIMENTATION DES DEUX FORMATIONS	P.6
1.1 Justification et objectifs de l'expérimentation.....	p.6
1.2 Déroulé de l'expérimentation.....	p.7
1.3 Public cible, parties prenantes et dispositifs de formation	p.7
2. CADRE DE L'ÉVALUATION	P.9
2.1 Objet de l'évaluation.....	p.9
2.2 Objectifs de l'évaluation.....	p.10
3. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	P.11
3.1 Hypothèses et questions évaluatives.....	p.11
3.2 Méthodologie et étapes de l'évaluation.....	p.12
4. RÉSULTATS	P.13
4.1 La pertinence des formations au regard des attentes des apprenant·es.....	p.13
4.2 L'efficacité en termes de mise en réseau.....	p.14
4.3 L'efficacité en termes d'acquisition de compétences.....	p.15
4.4 La concordance entre les compétences visées et les compétences-clés du métier de PAA	p.19
4.5 L'émergence de projets de fermes paysannes multifonctionnelles	p.21
4.6 Schéma récapitulatif : atouts et limites des formations.....	p.24
5. PERSPECTIVES FUTURES.....	P.25
5.1 Pistes pour les sites d'expérimentation	p.25
5.2 Perspectives d'essaimage	p.27
PASSER À L'ACTION	P.28
CARTOGRAPHIES.....	P.30
ANNEXE.....	P.42

AVANT PROPOS

LE RÉSEAU ACCUEIL PAYSAN

Accueil Paysan

Accueil Paysan, association Loi 1901, est un mouvement d'éducation populaire créé et animé depuis 1987 par des paysan·nes et des acteur·rices ruraux·ales engagé·es en faveur d'une agriculture paysanne¹ et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Notre mouvement est né de la volonté de résister aux travers du productivisme agricole et à la dévitalisation du monde rural. Le projet politique d'Accueil Paysan revendique la nature agricole des activités d'accueil à la ferme et en milieu rural, considérées comme un

moyen de contribuer à la construction d'une société fondée sur l'échange, la solidarité et le partage. Notre projet vise à promouvoir :

- Une agriculture paysanne, citoyenne et durable, ainsi qu'une démocratie alimentaire.
- Un monde rural diversifié, écologique et vivant.

Accueil Paysan, par ses différentes activités, s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire dans toutes ses dimensions : économique, sociale, éthique et culturelle.

¹ Telle que définie par la FADEAR dans la charte de l'Agriculture Paysanne : <https://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne>

LE PROJET DE RECHERCHE “PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR”²

Les adhérent·es d'Accueil Paysan ne se reconnaissent pas dans la définition courante du métier d'agriculteur·rice³, qui donne une place centrale aux activités de production et aux compétences techniques. Cette définition prend source en effet dans une représentation du métier qui entretient le productivisme agricole, que nous rejetons au profit d'une agriculture à visage humain, facteur de préservation des ressources, de dynamisme dans les territoires ruraux et de lien social. C'est pour

valoriser cet autre visage de l'agriculture en s'appuyant sur l'expérience des adhérent·es d'Accueil Paysan que le réseau a construit, en collaboration avec le laboratoire CNRS 5193 LISST-Dynamiques Rurales, le projet de recherche “Paysan Accueillant Aménageur”. La Fédération Nationale Accueil Paysan a bénéficié d'un financement du Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) 2015-2020, visant à promouvoir des

² La synthèse des résultats de recherche est disponible à ce lien : https://media.accueil-paysan.com/filer_public/6774/6774e764-b01f-4f7b-9bee-fb21f6egegeal/synthese-resultats-recherche-paa-2015-20_fnap_sept2021.pdf

³ Le référentiel en vigueur en 2015 était celui du “Responsable d'exploitation agricole”, aujourd'hui devenu celui du “Responsable d'entreprise agricole”.

actions de recherche et de sensibilisation autour des principes de l'agroécologie".

Les objectifs du projet "Paysan Accueillant Aménageur" étaient : de restituer l'activité agricole comme composante d'une combinaison d'activités, de faire reconnaître le bien fondé de la multi-activité, notamment en termes de mise en place de pratiques agroécologiques, et de faire reconnaître le

statut et le métier de Paysan Accueillant Aménageur. Les travaux de recherche ont montré la contribution de ce métier à la transition agroécologique, mais aussi le maillage de compétences transversales nécessaires à son exercice ainsi que l'importance de proposer des formations qui permettent d'accompagner les porteur·ses de projets.

« *Le projet est adossé à la transition agroécologique : «qui vise à concilier la performance économique et la performance environnementale. Ces deux aspects doivent être désormais abordés globalement et de manière articulée. Le projet agro-écologique vise ainsi à produire autrement en repensant nos systèmes de production. C'est un changement des pratiques agricoles, mais c'est aussi une autre façon de penser» (MAAF, 2014).*

1. L'EXPÉRIMENTATION DES DEUX FORMATIONS

1.1 Justification et objectifs de l'expérimentation

Le travail de recherche "Paysan Accueillant Aménageur", mené par Accueil Paysan entre 2015 et 2020 en partenariat avec le CNRS, a démontré qu'un maillage de compétences structurées autour de la gestion stratégique de projet est nécessaire à l'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur (PAA). Encourager la diversité des projets en agriculture implique donc d'accompagner l'acquisition de ces compétences, en amont de l'installation comme en cours de carrière. En s'appuyant sur les résultats du projet de recherche, la FNAP a proposé d'expérimenter deux formations au métier de Paysan Accueillant Aménageur en partenariat avec les Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Montmorot et de La Motte Servolex, Accueil Paysan Jura-Franche-Comté, Accueil Paysan Bourgogne et Accueil Paysan Savoie. Ce qui fait leur spécificité, ce ne sont pas les cadres (CS, UCARE) qui existent par ailleurs, mais la co-construction de la formation entre les parties prenantes ainsi qu'une vision multifonctionnelle du métier et des compétences nécessaires à son

exercice. Le projet a été financé par le fonds CASDAR dont la Fédération Nationale Accueil Paysan a bénéficié dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) 2022-2027.

Cette expérimentation essaie de répondre à plusieurs enjeux :

1. La complexité et la diversité d'activités au sein des projets de fermes multifonctionnelles nécessite un accompagnement global ainsi qu'une bonne connaissance des acteur·rices susceptibles de fournir cet accompagnement;
2. La nature agricole des activités d'accueil à la ferme et en milieu rural peine à être reconnue. Cette expérimentation vise à alimenter la réflexion au niveau des politiques publiques sur les évolutions de la définition de l'agriculture et du métier d'agriculteur·rice ;
3. Les porteur·ses de projet ont souvent une vision partielle et idéalisée du métier et risquent ne pas être outillé·es face aux difficultés, aux contraintes et aux imprévus du métier. Les formations favorisent une prise de conscience des réalités "du terrain".

Les objectifs de l'expérimentation

- Offrir à des porteur·ses de projet ou aux candidat·es à l'installation une formation qui favorise leur insertion sociale et professionnelle dans des fermes paysannes multifonctionnelles, proposant des activités d'accueil fondées sur le partage et l'échange et mettant en œuvre l'agroécologie.
- Alimenter la réflexion au niveau des politiques publiques sur les évolutions de la définition de l'agriculture et du métier d'agriculteur·rice.
- Tester et analyser les modalités d'acquisition et de transmission des compétences nécessaires à l'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur.

1.2 Déroulé de l'expérimentation

Phase 1 (1er semestre 2020) - Montage du projet

Phase 2 (année scolaire 2020-21) - Construction de l'offre de formation avec les parties prenantes du projet

Phase 3 (années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025) - Mise en œuvre des formations

1.3 Public cible, parties prenantes et dispositifs de formation

Les formations expérimentées s'adressent aux **candidat·es à l'installation** ainsi qu'aux **porteur·ses de projet de fermes paysannes multifonctionnelles**.

Les acteur·rices de l'expérimentation en charge de la coordination, de la construction de contenu des formations et de leur mise en œuvre sont⁵ :

- Accueil Paysan : la Fédération Nationale Accueil Paysan (FNAP) et les associations locales AP Jura-Franche-Comté, AP Savoie, AP Bourgogne ;
- Les Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Montmorot (39) et de la Motte Servolex (73).

L'expérimentation a été mise en œuvre dans le cadre de diplômes et de dispositifs de formation, en

lien avec des établissements de formation agréés par le Ministère de l'Agriculture, ouvrant ainsi la voie à une reproductibilité des formations dispensées sur tout le territoire national. L'expérimentation a été délivrée sous forme de :

- UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi) « Accueil à la ferme », dans le cadre du BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole)⁶ proposé par le CFPPA de La Motte Servolex ;
- CS (Certificat de Spécialisation) « Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural » proposé par le CFPPA de Montmorot.

⁵ Les parties prenantes (AP et CFPPA) ont été choisies en fonction du dynamisme des réseaux AP locaux et des liens existants avec les établissements de l'enseignement agricole.

⁶ L'UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi) est une formation courte permettant d'acquérir des capacités professionnelles supplémentaires relatives à un savoir-faire particulier. Souvent, plusieurs UCARE sont proposées dans le cadre du BPREA et les apprenant·es doivent en choisir une ou deux comme partie de leur diplôme. La durée des UCARE dépend de chaque région et les UCARE peuvent être parfois accessibles au public externe au BPREA.

Le schéma suivant montre les caractéristiques-clés des deux formations :

	CFPPA de Montmorot	CFPPA de La Motte Servolex
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les candidat-es à l'installation,</i> ■ <i>Les porteur-ses de projet de fermes paysannes multifonctionnelles.</i> 	
Les dispositifs de formation	CS «Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural» ⁷	UCARE "Accueil à la ferme" dans le cadre du BPREA ⁸
Historique	<i>Le CSTV n'était pas proposé par le CFPPA de Montmorot, il a été construit dans le cadre de l'expérimentation.</i>	<i>L'UCARE "Accueil à la ferme" existe depuis une vingtaine d'années au CFPPA de La Motte Servolex. L'expérimentation se caractérise par la contribution du réseau Accueil Paysan.</i>
Formats	<i>Formation continue (avec des stages) ou en apprentissage</i>	<i>Un module dans le cadre du BPREA en formation continue ou en apprentissage</i>
Durée des formations	<i>980 heures (8 mois, dont 16 semaines au CFPPA et 12 en entreprise)</i>	<p><i>70 heures d'UCARE (deux semaines)*</i></p> <p><i>*Cependant, le BPREA en formation continue prévoit une durée de 1200 heures sur 10 mois (dont 8 semaines en situation professionnelle)</i></p>
Sujets des cours	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Visites de fermes,</i> ■ <i>Diagnostic de territoire,</i> ■ <i>Communication,</i> ■ <i>Valeurs et fondements du tourisme vert,</i> ■ <i>Comptabilité et gestion,</i> ■ <i>Statuts juridiques et fiscaux,</i> ■ <i>Conception de projet,</i> ■ <i>Gestion de projet,</i> ■ <i>Anglais,</i> ■ <i>Normes sanitaires,</i> ■ <i>Commercialisation,</i> ■ <i>Animation,</i> ■ <i>Restauration,</i> ■ <i>Hébergement,</i> ■ <i>Valeurs et labels,</i> ■ <i>Sécurité des lieux et des personnes,</i> ■ <i>Un voyage d'étude.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Visites de fermes,</i> ■ <i>Présentation des labels,</i> ■ <i>Rencontres avec des acteur-rices / réseaux du tourisme et de l'accueil,</i> ■ <i>Statuts juridiques, fiscaux, sociaux,</i> ■ <i>Réglementation,</i> ■ <i>Études de marché et communication,</i> ■ <i>Commercialisation et rentabilité de l'activité touristique,</i> ■ <i>Conception pédagogique,</i> ■ <i>Mise en situation.</i>

⁷ Certificat de Spécialisation "Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural"

⁸ Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi dans le cadre du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

	CFPPA de Montmorot	CFPPA de La Motte Servolex
Promotions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Septembre 2022 - Avril 2023 (2 apprenant-es) ■ Septembre 2023 - Avril 2024 (6 apprenant-es)* <p>En 2024 et 2025 le CSTV n'a pas été mis en place, faute du nombre d'inscrits insuffisant</p> <p>*dont une personne en voie d'installation qui a construit un parcours personnalisé en choisissant des modules "à la carte"</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Printemps 2022 (10 apprenant-es*) ■ Printemps 2024 (4 apprenant-es**) ■ Printemps 2025 (8 apprenant-es***) <p>En 2023 l'UCARE n'a pas été mise en place faute du nombre d'inscrits insuffisant</p> <p>*dont 2 externes, qui ont effectué le BPREA dans un autre CFPPA que La Motte Servolex</p> <p>**dont 2 externes</p> <p>***dont 2 externes, ainsi qu'une personne qui n'était pas en BPREA et qui a suivi seulement cette UCARE</p>
Place des professionnels Accueil Paysan	<ul style="list-style-type: none"> ■ Construction des contenus de formation avec l'équipe du CFPPA ■ Interventions sur la théorie et la méthodologie (en salle ou chez les accueillant-es) ■ Participation aux jurys de fin d'étude ■ Apporter un regard professionnel sur les projets en début de formation ■ Accueil de stagiaires (sous convention) ■ Visites de fermes : découverte et mise en situation ■ École à la ferme sur plusieurs jours 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accueil de stagiaires (sous convention) ■ Visites de fermes : découverte et mise en situation ■ École à la ferme : mise en situation à la ferme ■ Participation à des journées "mise en réseau" lors desquelles les activités d'accueil sont valorisées (Forum InPact⁹)

⁹ Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale



2. CADRE DE L'ÉVALUATION

2.1 Objet de l'évaluation

Les promotions suivantes font l'objet de l'évaluation :

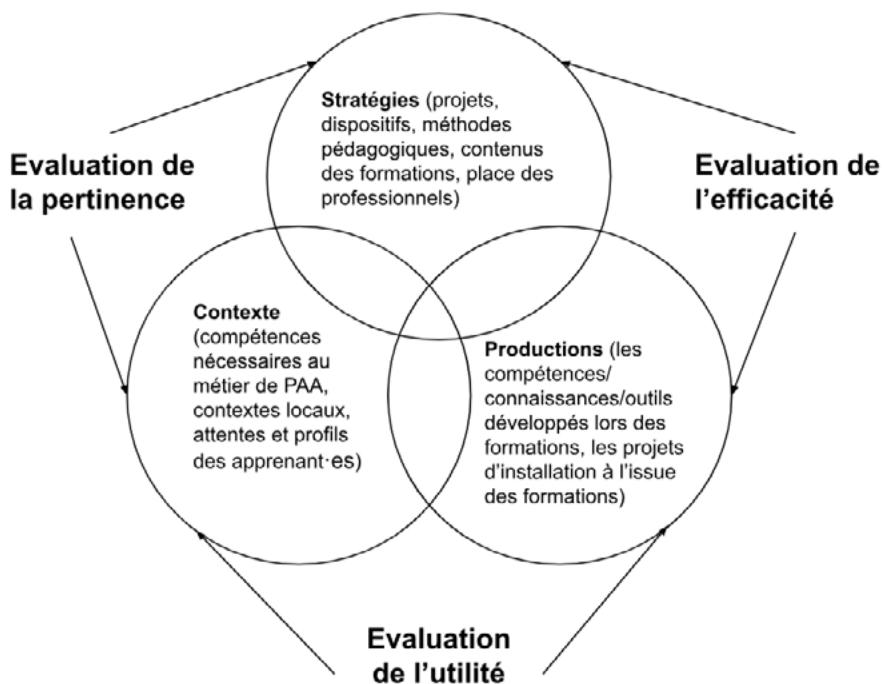
- Pour l'UCARE "Accueil à la ferme" en présentiel à La Motte Servolex : printemps 2022, printemps 2024, printemps 2025 ;
- Pour le CS Tourisme Vert à Montmorot : septembre 2022 à avril 2023, septembre 2023 à avril 2024.

2.2 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation cherche à analyser les modalités d'acquisition et de transmission des compétences nécessaires à l'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur, en mettant en perspective les deux formats pédagogiques. Les conclusions tirées seront partagées, dans une optique d'amélioration et d'essaimage de l'offre de formation et d'approfondissement des liens avec les centres de formation agricole.

Une méthodologie d'évaluation "par la référentialisation" (Figari et Remaud, 2014) illustrée dans le schéma ci-dessous, a été mise en place, nous permettant d'apprécier trois éléments fondamentaux :

- **La pertinence** des dispositifs pédagogiques, par la mise en relation des données de contexte avec les choix stratégiques des formations ;
- **L'efficacité** des dispositifs pédagogiques, par la mise en relation des résultats attendus avec les résultats obtenus ;
- **L'utilité** des dispositifs pédagogiques, par la mise en relation des enjeux externes aux dispositifs pédagogiques avec les résultats.



3. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

3.1 Hypothèses et questions évaluatives

HYPOTHÈSES	
<p><i>Les formations (contenus, modalités pédagogiques, partenariats avec les réseaux et place des professionnels) sont propices :</i></p> <ul style="list-style-type: none">■ à l'acquisition d'un set de compétences-clés nécessaire à la conduite d'un projet de ferme paysanne multifonctionnelle avec activité d'accueil ;■ à l'insertion dans les réseaux susceptibles de faciliter l'installation.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES	
Q1 - <i>Dans quelle mesure y a-t-il adéquation entre les formations dispensées et les besoins et les attentes des apprenant·es ?</i>	Pertinence et utilité vis-à-vis des attentes des apprenant·es
Q2 - <i>Dans quelle mesure l'écosystème de partenaires et de professionnels des formations est propice à l'insertion des apprenant·es dans les réseaux ?</i>	Efficacité en termes de mise en réseau
Q3 - <i>Dans quelle mesure les formations et, en particulier, la place donnée aux professionnels, permettent l'acquisition des compétences visées ?</i>	Efficacité en termes d'acquisition des compétences visées
Q4 - <i>Dans quelle mesure les compétences visées par les formations coïncident avec les compétences identifiées comme nécessaires à l'exercice du métier de PAA ?</i>	Pertinence des compétences visées (concordance avec les compétences-clés du métier de PAA)
Q5 - <i>Dans quelle mesure les formations concourent à l'émergence de projets de fermes paysannes multifonctionnelles ?</i>	Efficacité et utilité à l'égard des projets des apprenant·es

3.2 Méthodologie et étapes de l'évaluation

Décembre 2021	Premiers échanges autour de l'évaluation et formulation des hypothèses lors d'une réunion du comité de pilotage de l'expérimentation PAA.
Avril 2022-Nov. 2024	8 réunions du comité de pilotage et 3 séminaires avec la participation de la FNAP, des deux CFPPA et des adhérent-es AP impliqué-es : des temps de partage réguliers pour discuter de l'avancement de l'expérimentation et pour mettre au point les objectifs, le cadre et la méthodologie de l'évaluation.
Octobre 2024	Recrutement d'une stagiaire pour réaliser l'étude sur une période de 6 mois de février à juillet 2025.
Février 2025	Réunion du comité de pilotage
Février-Mars 2025	Analyse des données existantes collectées par les CFPPA et AP entre 2022 et 2025 : <ul style="list-style-type: none">■ les référentiels de formation,■ les rubans pédagogiques,■ les listes des partenaires/intervenant-es/professionnels,■ les lieux de stage/apprentissage,■ les comptes rendus des réunions du comité de pilotage,■ la synthèse des résultats de recherche sur le métier de PAA,■ les questionnaires administrés aux apprenant-es pendant la formation,■ les bilans individuels et collectifs de formation,■ les présentations écrites des projets d'installation des apprenant-es.
Février-Mars 2025	Réalisation d'un état de l'art
Mars-Avril 2025	Conduite d'entretiens individuels et collectifs 2 entretiens collectifs et 17 entretiens individuels semi-directifs avec : <ul style="list-style-type: none">■ 17 ancien-nes apprenant-es (11 de l'UCARE et 6 du CSTV),■ Les coordinatrices des deux formations (2 pour le CSTV et 1 pour l'UCARE),■ 6 membres AP impliqué-es dans l'expérimentation en tant que jurys ou intervenant-es (quatre de Jura, un de Bourgogne et une de Savoie),■ La coordinatrice de la FNAP, impliquée depuis 2020 dans l'expérimentation.
Avril-Mai 2025	Transcription et analyse des entretiens
Avril-Mai-Juin 2025	Rédaction du livrable
Mai 2025	Réunion du comité de pilotage
Juin 2025	Séminaire de fin de projet
Juillet 2025	Mise en page et impression du livrable

4. RÉSULTATS

4.1 La pertinence des formations au regard des attentes des apprenant·es

Dans quelle mesure y a-t-il adéquation entre les formations dispensées et les besoins et les attentes des apprenant·es ?

4.1.1 Le CS Tourisme Vert

Un taux de satisfaction très élevé mais des difficultés à toucher le public cible

La formation a répondu aux attentes des apprenant·es, qui ont pu acquérir des compétences et des connaissances utiles à leurs parcours professionnels. Néanmoins, le CSTV a peiné à recruter (8 apprenant·es sur les deux années de formation) et le public cible, c'est-à-dire les paysans accueillants aménageurs de demain¹⁰, représentait à peine 40% des étudiant·es (voir graphiques dans la section 4.5). Les raisons principales sont les suivantes :

- La difficulté des apprenant·es à trouver des financements¹¹ ou des lieux d'apprentissage : les structures n'ont pas toujours les moyens financiers pour rétribuer l'apprenti·e et le rythme d'alternance entre les cours et le travail n'est pas optimal car l'apprenti·e doit parfois s'absenter de la structure pendant plusieurs semaines.
- La durée de la formation est trop conséquente pour des porteur·ses de projet ou des paysan·nes déjà installé·es souhaitant s'investir sur leurs activités d'accueil¹².
- Une stratégie de communication insuffisante : les canaux de diffusion stratégiques n'ont pas été suffisamment exploités.
- Les porteur·ses de projet de fermes multifonctionnelles qui souhaitent approfondir leurs compétences agricoles s'orientent plutôt vers le BPREA, car celui-ci inclut une partie liée à la production agricole et permet d'accéder aux aides à l'installation.

Suite aux difficultés de recrutement, les formatrices ont élargi la formation à des profils davantage variés, mais toujours en lien avec le développement territorial et le tourisme durable. Ce choix a apporté une richesse aux échanges et aux dynamiques collectives. Les personnes n'ayant pas de projet d'installation étaient autant satisfaites de la

formation, des compétences acquises et du lien avec le terrain que les porteur·ses de projet.

4.1.2 L'UCARE "Accueil à la ferme"

Des porteur·ses de projet satisfait·es d'avoir acquis des outils concrets

Les apprenant·es qui ont suivi l'UCARE "Accueil à la ferme" sont tous·tes des porteur·ses de projet souhaitant s'installer en agriculture et souhaitant mettre en place des activités d'accueil. Le format du module, proposé dans le cadre d'un Brevet Professionnel (le BPREA) destiné spécifiquement aux agriculteur·rices de demain, est l'un des principaux facteurs ayant permis de toucher le public cible et de satisfaire les attentes de bon nombre de stagiaires. Celles-ci portaient sur des savoirs et savoir-faire concrets autour des modèles économiques, de la réglementation, de la communication et des pratiques d'accueil.

Quelques regrets sur les types d'accueil ou de public abordés

Le module a répondu aux attentes de la plupart des apprenant·es. Néanmoins, il a fallu prioriser certains types d'accueil et de public au vu du manque de temps, de la disponibilité des professionnels et du système d'évaluation, ce qui a affecté le degré de satisfaction de certain·es apprenant·es (plus d'informations dans la section 4.3.2). Des détails supplémentaires sur le contenu de l'UCARE pourraient être donnés au préalable pour permettre aux stagiaires d'effectuer un choix plus informé.

¹⁰ Comme le nom le suggère, le Certificat de Spécialisation CSTV à Montmorot était notamment conçu pour les paysan·nes ayant déjà effectué un BPREA, et donc ayant déjà un bagage de compétences agricoles et souhaitant approfondir le volet accueil.

¹¹ Le nombre de places financées a été réduit au niveau régional.

¹² Une apprenante a pu suivre la formation sous un format "à la carte" qui lui a permis de travailler en même temps sur son projet d'accueil à la ferme.

4.2 L'efficacité en termes de mise en réseau

Dans quelle mesure l'écosystème de partenaires et de professionnels des formations est propice à l'insertion des apprenant·es dans les réseaux ?

Le lien avec les professionnels : clé de succès des deux formations

Dans les deux centres de formation, une place centrale a été accordée aux professionnels du réseau Accueil Paysan (consulter la dernière ligne du tableau de page 8/9 pour plus de détails) ainsi qu'à un écosystème de partenaires en lien avec l'accueil en milieu rural.

« La construction de réseau est le gros point fort de la formation qui est ressorti dans tous les retours des apprenant·es »

(Formatrice et coordinatrice du CSTV)

Ce choix pédagogique a permis de mettre en lumière les réseaux de professionnels existants ainsi que leur rôle central dans l'insertion professionnelle des stagiaires. Grâce aux nombreuses visites, aux stages et aux présentations par des intervenant·es externes, les apprenant·es ont pu rencontrer une multitude d'acteur·rices-clés de l'accueil en milieu rural tels que des paysan·nes accueillant·es aménageur·ses, des chercheur·ses, des offices de tourisme, des associations, des réseaux, et des institutions susceptibles de les financer ou de les accompagner dans leurs projets professionnels.

La pluralité des perspectives

Les deux formations ont permis aux apprenant·es de découvrir la diversité des réseaux et des labels en lien avec l'accueil en milieu rural. Selon les membres Accueil Paysan impliqué·es dans l'expérimentation, il est essentiel de montrer la pluralité de perspectives existantes et il y a un enjeu d'équilibre. D'une part, il y a la volonté de sensibiliser les apprenant·es aux valeurs portées par Accueil Paysan et, d'autre part, celle de donner des éléments de comparaison pour qu'ils-elles puissent faire leur choix, sans faire du sur-affichage de notre réseau.

« L'excès d'affichage d'AP donne une image de prosélytisme qui est ressentie négativement et à juste

titre. Si on veut les faire adhérer aux valeurs et à la dynamique du réseau, c'est parce qu'ils auront choisi et ils trouveront qu'effectivement, c'est bien, ça leur ressemble, mais on ne peut pas y arriver en faisant du protectionnisme et en disant, "allez surtout pas regarder ailleurs, c'est nous les meilleurs." »

(Membre AP Jura, formateur et jury du CSTV)



Les visites de fermes : l'un des principaux points forts des formations selon tous les interviewé·es

Les nombreuses visites de fermes sont l'un des principaux points forts des deux formations. Elles ont permis d'aller à la rencontre de paysan·nes accueillant·es aménageur·ses proposant diverses activités d'accueil à la ferme, de s'en inspirer et de s'immerger dans leur contexte professionnel pour en comprendre les contraintes et les réussites. Cela a également permis aux apprenant·es d'enrichir leurs idées, de clarifier leurs projets et de les rendre souples et évolutifs.

« Lors des visites, j'ai trouvé ça très sympa et concret de pouvoir voir plein de choses, de voir ce qui a été réalisé par d'autres personnes et voir ce que, nous, on pourrait piocher à droite à gauche pour faire la même chose, s'en inspirer. »

(Stagiaire de l'UCARE "Accueil à la ferme" en 2025)

La mise en réseau a été plus efficace pour les stagiaires souhaitant s'installer dans la région du lieu de formation

L'insertion dans les réseaux a été d'autant plus concrète que les projets d'installation étaient aboutis et géographiquement proches du lieu de formation. Cependant, les stagiaires souhaitant s'installer dans d'autres régions ont quand même affirmé avoir découvert un écosystème d'acteur·rices utile à leur installation. En outre, certain·es ont gardé contact avec les professionnels rencontrés pendant la formation, ou ils·elles ont mentionné la possibilité de les recontacter en cas de besoin.

Le rôle d'Accueil Paysan

Du point de vue des formatrices, la collaboration avec Accueil Paysan a facilité la mise en lien avec les professionnels du milieu et, parfois, la recherche des lieux de stage et d'apprentissage.



4.3 L'efficacité en termes d'acquisition de compétences

Dans quelle mesure les formations et, en particulier, la place donnée aux professionnels, permettent l'acquisition des compétences visées ?

L'écosystème de professionnels mobilisé lors de l'expérimentation a également permis aux apprenant·es de confronter les contenus théoriques explorés en cours avec la réalité du terrain.

Les schémas des pages 16 et 18 indiquent les blocs de compétences visés par les deux formations, ainsi que les compétences acquises par les stagiaires, les moyens d'acquisition et les difficultés rencontrées.

4.3.1 Le CS Tourisme Vert

L'acquisition des compétences est plus concrète et immédiate pour ceux et celles ayant des projets aboutis

Selon les jurys et les formatrices du CSTV, tout le monde a acquis les compétences visées par la formation. Cependant, les profils des apprenant·es et le niveau de maturité de leurs projets ont eu une incidence sur l'efficacité du dispositif pédagogique :

« Pour les personnes ayant un projet à court terme, les compétences sont plus dans le concret et dans le réel [...] C'est plus facile d'acquérir les compétences quand tu sais que derrière, tu vas les mettre en œuvre directement. »

(Coordinatrice et formatrice du CSTV)

Des professionnels disponibles et à l'écoute

Les apprenant·es ont confirmé que la formation, et notamment la place centrale occupée par des professionnels disponibles et à l'écoute, leur ont permis l'acquisition de nombreuses compétences.

« les formatrices et les professionnels étaient vraiment là pour nous aider, pour qu'on réussisse et qu'on comprenne. Et franchement, cet accompagnement a été vraiment... Waouh ! »

(Apprenant du CSTV en 2022/2023)

Les difficultés rencontrées

Certains modules ont été perçus comme trop concentrés ou peu clairs, faute du manque de temps ou du choix de faire intervenir plusieurs experts aux avis discordants sur le même sujet. Cela souligne que des arbitrages sont à faire entre, d'un côté, la pluralité des perspectives présentées en formation et, de l'autre, le niveau de détail et d'homogénéité des cours. Le CSTV de Montmorot cherche à illustrer aux apprenant·es un maximum de points de vue et de sujets, ce qui peut affaiblir le niveau de détail et de cohérence de certains cours.

Compétences visées	Compétences acquises ¹³	Moyens d'acquisition	Difficultés
UC1¹⁴: Être capable d'élaborer un projet d'activité de tourisme rural (Démarches de projet et diagnostic de territoire)	Conception de projet, analyse et ancrage territorial, valeurs et fondements du tourisme durable, gestion de projet.	Cours théoriques par les formatrices du CFPFA ou des intervenant-es externes,	
UC2: Être capable de raisonner la conduite de l'activité de tourisme rural (Raisonnement d'une prestation d'activité)	Comptabilité, statuts juridiques et fiscaux, réglementation, HACCP (hygiène).	Visites chez les organismes et les professionnels du tourisme rural,	Certains modules ont été perçus comme trop concentrés : beaucoup de contenu en peu de temps.
UC3: Être capable de réaliser des prestations de tourisme rural (Mise en œuvre du projet)	Accueil du public, animation et pédagogie, prestations de restauration, prestations d'hébergement, adaptation de l'accueil aux nécessités du public et dans le respect de la réglementation, évaluation et réduction de l'impact des activités sur l'environnement, accueil en anglais, production alimentaire et transformation, vente.	Visites de fermes, Stages et apprentissages, Mises en situation, Suivi individuel, Moments d'échange et de débrief sur les projets professionnels des apprenant-es,	Le fait d'avoir plusieurs intervenant-es a créé de la confusion dans le cadre d'un module. Cela souligne l'arbitrage à faire entre, d'un côté, l'inclusion d'une pluralité de perspectives lors des modules et, de l'autre, la possibilité de dispenser des cours homogènes et approfondis.
UC4: Être capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural (Communication et commercialisation)	Communication, graphisme, conception d'un site internet, informatique, vente et commercialisation des produits et des prestations d'accueil.	Moments de bilan après les cours et les activités.	

¹³ Cette colonne prend en compte les informations récoltées lors des entretiens avec les formatrices, les apprenant-es et les jurys des deux formations.

¹⁴ La délivrance d'un diplôme se base sur la validation des Unités Capitalisables (UC), qui sont des blocs de compétences visées par la formation.



4.3.2 L'UCARE "Accueil à la ferme"

Deux clés de succès pour l'acquisition des compétences

Les choix pédagogiques suivants ont contribué à transformer les savoirs en compétences concrètes :

- Les visites et les intervenant·es ont été sélectionné·es en fonction des projets professionnels des apprenant·es, dans les limites du possible.
- Des débriefs réguliers ont permis aux apprenant·es de se servir des notions théoriques pour mettre au point leurs projets, à l'aide d'une trame fournie par l'enseignante-référente.

Les apprenant·es ont affirmé avoir beaucoup apprécié les visites de fermes, les cours théoriques et les rencontres avec un panel varié d'intervenant·es externes. La plupart d'entre eux·elles considèrent avoir assimilé les compétences ciblées.



Les regrets varient selon les promotions

Alors qu'en 2022 deux interviewé·es ont critiqué le faible approfondissement des techniques d'animation et de l'accueil pédagogique, en 2025 plusieurs personnes ont trouvé que ceci était trop présent et que trop de temps a été consacré à l'activité d'animation avec une classe d'école (certains d'entre eux·elles n'ayant pas de projet de ferme pédagogique). Cela souligne que, bien que les besoins des apprenant·es aient été pris en compte lors du choix des intervenant·es, des visites et des mises en situation, il existe plusieurs contraintes externes à la volonté de l'enseignante :

- la disponibilité des professionnels,
- la pluralité des projets des stagiaires, qui implique des nécessités diverses, parfois difficiles à satisfaire simultanément,
- le manque de temps,
- en vue de l'évaluation du module, l'obligation de s'aligner au référentiel d'une UCARE habilitée, portant sur un seul type d'accueil (hébergement, restauration ou animation)¹⁵.

¹⁵ Pour les évaluations certificatives, les CFPPA doivent choisir parmi les UCARE proposées au registre national. Pour l'UCARE "Accueil à la ferme" le choix a été de se baser sur le référentiel de l'UCARE "Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole". Cependant, les compétences visées par le module vont au-delà de l'animation pour aborder également l'hébergement et la restauration à la ferme (présents dans les référentiels des UCARE "Mettre en œuvre une prestation d'hébergement dans l'entreprise agricole" et "Mettre en œuvre une prestation de restauration dans l'entreprise agricole"). La colonne "compétences visées" prend en compte les référentiels de ces trois UCARE.

Compétences visées	Compétences acquises	Moyens d'acquisition	Difficultés
<p><i>1. Organiser une animation, une prestation d'hébergement ou une prestation de restauration dans l'entreprise agricole</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fonctionnalité de l'organisation / de l'activité ■ Optimisation de l'organisation 	<p>Réglementation, rentabilité des activités d'accueil, études de marché, statuts juridiques, fiscaux et sociaux, comptabilité, administration, conception de projet, gestion de projet, priorisation des activités, communication et commercialisation.</p>	<p>Cours théoriques par les formateur·ices du CFPPA ou par des intervenant·es externes,</p> <p>Visites de fermes,</p> <p>Visites chez les organismes et les professionnels du tourisme rural,</p> <p>Mises en situation,</p> <p>Moments de débrief pour que les stagiaires appliquent les notions théoriques à leurs projets professionnels, à l'aide d'une trame fournie par l'enseignante,</p> <p>Moments de bilan à la fin de l'UCARE,</p> <p>La diversité des intervenant·es et des fermes visitées.</p>	<p>Les insatisfactions sont principalement liées à l'affichage excessif ou, au contraire, insuffisant d'un type d'accueil ou de public en particulier.</p> <p>Plusieurs contraintes font qu'il est difficile, voire impossible, d'approfondir tous les types d'accueil et de publics souhaités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La pluralité des projets des élèves, ■ Le temps à disposition, ■ La disponibilité des professionnels, ■ L'obligation de s'aligner au référentiel d'une UCARE spécialisée sur un type d'accueil pour l'évaluation. <p>De la même manière, les mises en situation sont plus pertinentes pour certains stagiaires que pour d'autres, du fait de la diversité des projets et des besoins individuels.</p>
<p><i>2. Réaliser les opérations liées à l'animation pédagogique, la prestation de restauration ou la prestation d'hébergement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Qualité de la prestation ■ Qualité relationnelle 	<p>Mise en place d'accueil du public, techniques d'animation, conception de l'animation.</p>		



4.4 La concordance entre les compétences visées et les compétences-clés du métier de PAA

Dans quelle mesure les compétences visées par les formations coïncident avec les compétences identifiées comme nécessaires à l'exercice du métier de PAA ?

Le projet de recherche "Paysan Accueillant Aménageur" mené par la FNAP en partenariat avec deux chercheurs du CNRS (consulter page 5 pour plus d'informations) a permis d'identifier les champs de compétences nécessaires à l'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur :

- La gestion stratégique de projet,
- La production végétale et animale territorialisée,
- L'accueil et la médiation en milieu rural,
- L'aménagement de l'espace et la valorisation du patrimoine.

L'annexe 1 en offre une description plus approfondie et le paragraphe suivant explore la concordance entre ces compétences-clés et les compétences ciblées par les deux formations.

4.4.1 Le CS Tourisme Vert

La souplesse du référentiel du CSTV¹⁶ a permis d'y ajouter des nuances propres à l'expérimentation : un accent a été mis sur le diagnostic de territoire et sur les fondements du tourisme durable ainsi que sur l'accompagnement individuel des apprenant·es et les visites de terrain. En outre, le travail d'ingénierie pédagogique, porté par les membres du comité de pilotage local et par une dizaine de professionnels, s'appuie sur les compétences-clés du métier de PAA citées plus haut.

- Les compétences d'**accueil et de médiation en milieu rural** en lien avec le tourisme, la restauration, l'animation, l'hébergement et la vente sont des éléments essentiels du CSTV. Le temps à disposition de 8 mois permet de creuser ces sujets, de voir un panel d'activités réalisables et d'en évaluer la faisabilité vis-à-vis du contexte territorial.
- Les compétences en **gestion stratégique de projet** sont un autre point central du CSTV qui est consolidé grâce aux outils concrets développés pendant la formation (comptabilité, statuts, juridique, etc.) ainsi qu'au suivi individuel permanent.

- Les compétences en lien avec la **production agricole** et avec l'**aménagement** ne sont pas mentionnées dans le référentiel du CSTV. Elles ont donc une place très réduite dans la formation proposée à Montmorot, mais elles peuvent être abordées dans certaines structures de stage et d'apprentissage. Celles-ci contribuent à pousser la réflexion écologique plus loin et à prendre concrètement conscience de l'impact des activités rurales sur le vivant. Il est toutefois important de souligner que la **valorisation du territoire**, au sens plus large du terme, est au cœur du CSTV.



4.4.2 L'UCARE "Accueil à la ferme"

Les compétences ciblées par l'UCARE "Accueil à la ferme" n'ont pas changé avec l'expérimentation : l'UCARE existait déjà depuis une vingtaine d'années et le réseau AP Savoie n'a pas été impliqué dans sa conception pédagogique. Concernant le référentiel de formation, ceci indique les compétences qui doivent être ciblées par les cours, mais sa souplesse offre la possibilité d'adapter les contenus en fonction des objectifs spécifiques.

¹⁶ Due au fait que le référentiel du CSTV n'a pas été renouvelé depuis 2001.

L'UCARE est un module que la plupart des stagiaires choisissent dans le cadre de leur Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA). De ce fait :

- Les compétences en **accueil et médiation en milieu rural** sont le cœur de l'UCARE. Le module fait le choix d'être général et d'explorer divers types d'accueil et de publics, ce qui permet aux apprenant·es d'aller au-delà de leurs projets initiaux et de prendre conscience du paysage de possibilités existantes. Cependant, les 70 heures à disposition ne permettent pas le niveau de détail atteint par le CSTV.
- La **gestion de projet** d'accueil est bien abordée pendant l'UCARE, alors que la gestion plus globale du projet agricole constitue le noyau central du BPREA, avec un module "gestion de projet" entièrement dédié à cette compétence.
- La **production végétale et animale** est l'axe central du BPREA.

- **L'aménagement** lié aux activités agricoles est également approfondi pendant le BPREA, tandis que l'aménagement des activités d'accueil occupe une place non négligeable dans l'UCARE. Ceci peut être exploré lors des visites ou des stages dans des fermes avec accueil, permettant aux stagiaires d'apprécier la dimension écologique des projets d'accueil ainsi que les interactions profondes avec les ressources et les milieux naturels.

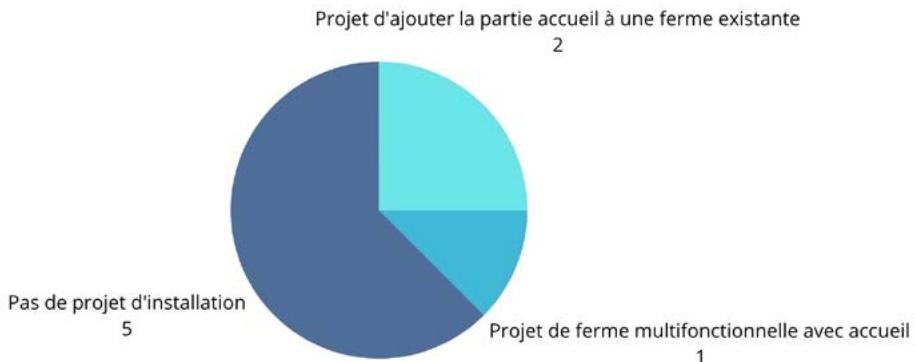
La collaboration du réseau Accueil Paysan lors de l'expérimentation a permis de tisser un lien direct avec des paysan·nes accueillant·es aménageur·ses investi·es et motivé·es à partager leurs savoirs et savoir-faire autour de l'accueil et de la gestion stratégique de projet. Néanmoins, cette contribution s'est affaiblie en 2024 et 2025 en raison du ralentissement du dynamisme du réseau Accueil Paysan local.

Compétences-clé	CSTV	UCARE
Accueil et médiation en milieu rural 	Très approfondies	Bien abordées
Gestion stratégique de projet 	Très approfondies	Très approfondies (UCARE et BPREA)
Production végétale et animale territorialisée 	Peu abordées	Très approfondies (tout le long du BPREA)
Aménagement de l'espace et valorisation du territoire 	L'aménagement est peu abordé, mais la valorisation du territoire (au sens plus large du terme) est un point central du CSTV	L'aménagement "agricole" est approfondi dans le BPREA. L'aménagement lié aux activités d'accueil peut être creusé lors des visites ou des stages dans des fermes avec accueil

4.5 L'émergence de projets de fermes paysannes multifonctionnelles

Dans quelle mesure les formations concourent à l'émergence de projets de fermes paysannes multifonctionnelles ?¹⁷

Graphique 1A : Avant le CSTV

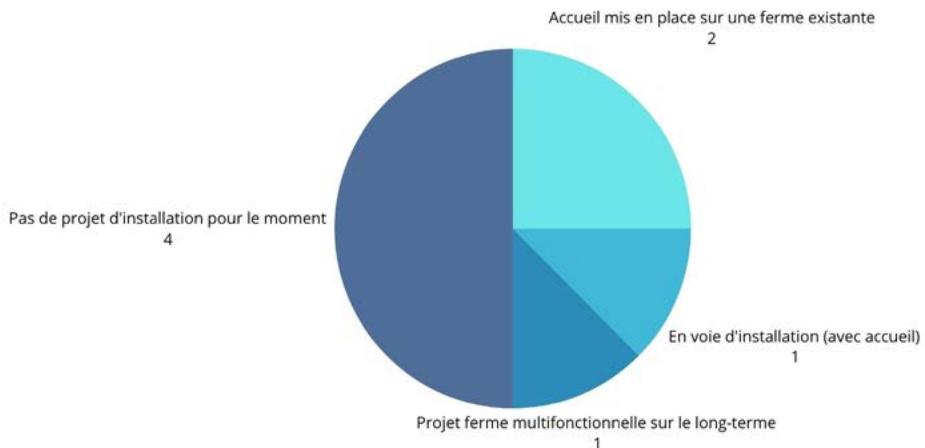


Graphique 1B : Avant l'UCARE "Accueil à la ferme"

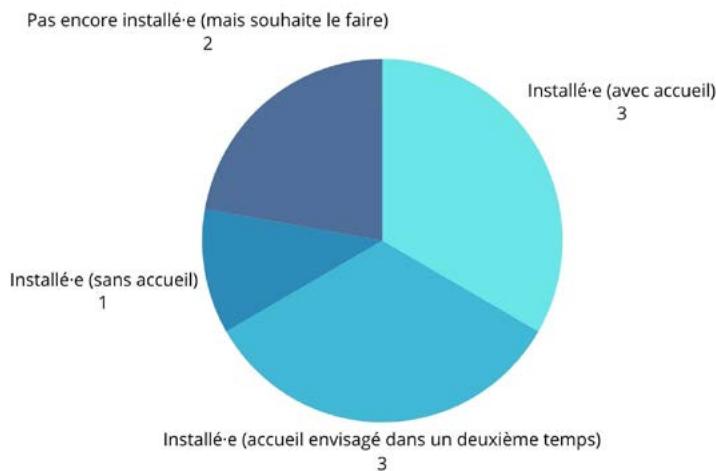


¹⁷ Les informations contenues dans les graphiques ont été collectées lors des entretiens ou par échange mail avec les ancien·nes apprenant·es et les formatrices·référentes. Les données sur le CSTV prennent en compte toutes les promotions (2022-23 et 2023-24), tandis que les données sur l'UCARE prennent en compte seulement les promotions de 2022 et de 2024 (car la promotion 2025 est encore en formation).

Graphique 2A : Après le CSTV



Graphique 2B : Après l'UCARE "Accueil à la ferme"



L'utilité des formations au regard des projets initiaux des apprenant·es

Les graphiques 1A et 1B illustrent ce qui a été évoqué dans la section 4.1. L'UCARE a atteint le public cible, bien que les projets se situent à des stades de maturité différents et que l'accueil (pédagogique, social, touristique, etc.) ne soit pas toujours l'activité principale. Ainsi, l'UCARE a fourni aux apprenant·es de nombreux outils concrets utiles à l'installation et à la gestion d'une ferme multifonctionnelle. Quant au CSTV, malgré la faible proportion de candidat·es à l'installation, les projets professionnels de tous·tes les apprenant·es se situent dans le domaine du développement territorial et du tourisme durable (animateur·ice nature, chargé·e d'accompagnement de porteur·ses de projet au sein d'une collectivité territoriale, etc.). Le CSTV a équipé les apprenant·es avec des compétences et des connaissances fondamentales pour la réalisation de leurs projets. Cela a été favorisé par un suivi individuel attentif et approfondi.



L'efficacité des formations : les porteur·ses de projet repartent avec une vision plus concrète et des projets plus aboutis

Le graphique 2A montre que le CSTV a fourni aux protéeur·ses de projet les outils nécessaires à leur installation : deux des porteur·ses de projet ont développé une activité d'accueil sur la ferme de leur conjoint et un est en voie d'installation, avec un projet centré sur l'accueil. Les apprenant·es du CSTV n'ayant pas de projet de ferme multifonctionnelle n'ont pas changé d'avis suite à la formation (à l'exception d'une personne qui envisage la création d'une ferme-accueil sur le long-terme). En revanche, ils·elles travaillent dans le développement territorial, dans l'animation nature et dans le tourisme, et sont repartis·es avec une vision plus vaste et éclairée. Concernant l'UCARE (graphique 2B), la plupart des anciens stagiaires sont installé·es ou en phase d'installation, bien que l'activité d'accueil ne soit pas toujours mise en place dès l'installation. La multitude d'activités à maîtriser sur la ferme ainsi que la volonté de ne pas s'exposer à des risques supplémentaires font que les projets d'accueil sont souvent concrétisés quelques années plus tard. Seuls les projets où l'activité d'accueil est prédominante démarrent l'accueil dès le départ (exemple : ferme auberge).

De manière générale, les deux formations ont été efficaces car elles ont permis aux porteur·ses de projet de déconstruire pour reconstruire leurs projets et de repartir avec une vision plus réaliste, des repères et des nouvelles idées, grâce notamment aux visites des fermes et aux rencontres avec les réseaux.



4.6 Schéma récapitulatif : atouts et limites des formations

	CSTV à Montmorot	UCARE "Accueil à la ferme" à La Motte Servolex
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La souplesse du référentiel permet d'apporter des ajustements à la formation.</i> ■ <i>Le temps à disposition de 8 mois permet d'approfondir les connaissances et les compétences liées à l'accueil en milieu rural et de rencontrer bon nombre de professionnels et de structures.</i> ■ <i>L'esprit de groupe qui s'est créé pendant la formation.</i> ■ <i>Le suivi personnalisé.</i> ■ <i>L'implication constante du réseau AP dans la conception pédagogique du CTSV ainsi que dans la mise en place de la formation (visites de fermes, cours théoriques, jurys, etc.). Cela a servi à apporter beaucoup d'éléments de terrain.</i> ■ <i>La diversité des acteur·rices mobilisé·es.</i> ■ <i>Le lien fort au terrain.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'UCARE dans le cadre du BPREA permet de toucher le public cible.</i> ■ <i>Divers types d'accueil et de public sont montrés aux apprenant·es tout le long de la formation.</i> ■ <i>Les compétences en production agricole et en aménagement sont approfondies tout le long du BPREA (permettant, entre autres, une meilleure prise en compte des aspects écologiques de l'accueil en milieu rural).</i> ■ <i>Le financement de la formation est assez simple.</i> ■ <i>La formation donne accès aux aides à l'installation.</i> ■ <i>Sa mise en place est moins énergivore (du fait de la durée de la formation ainsi que des nombreuses offres formatives déjà existantes).</i> ■ <i>La diversité des acteur·rices mobilisé·es.</i> ■ <i>Le lien fort au terrain.</i>
Limites	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les difficultés à toucher le public cible :</i> <ul style="list-style-type: none"> · <i>des difficultés de financement,</i> · <i>une stratégie de communication insatisfaisante,</i> · <i>la longue durée de la formation,</i> · <i>la formation n'aborde pas les compétences agricoles et elle ne donne pas accès aux aides à l'installation.</i> ■ <i>Point de vigilance sur le risque de sur-mobilisation des adhérent·es (non rétribué·es).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le manque de temps ne permet pas de creuser tous les types d'accueil en profondeur (70 heures de cours).</i> ■ <i>La disponibilité des professionnels sur les deux semaines de module influence le panel d'intervenant·es et les visites qui peuvent être effectuées.</i> ■ <i>Les informations données au préalable sur le contenu de la formation peuvent être davantage détaillées.</i> ■ <i>Une moindre implication du réseau AP, qui n'a pas participé à la co-construction du module ni au jurys et dont le dynamisme s'est affaibli en 2024 et 2025.</i>

5. PERSPECTIVES FUTURES

Les pistes et perspectives futures explorées dans ce chapitre sont le fruit des nombreuses réunions du comité de pilotage du projet, complétées et enrichies par les résultats mis en lumière lors de l'évaluation et lors du séminaire de fin de projet¹⁸. Elles ont l'ambition, d'un côté, d'améliorer les formations existantes et, de l'autre, d'orienter la création de nouveaux liens avec l'enseignement agricole.

5.1 Pistes pour les sites d'expérimentation

Tisser, pérenniser et renforcer la collaboration avec les professionnels

Pour tisser, pérenniser et renforcer le lien avec le terrain et la diversité des acteur·ices mobilisé·es (membres Accueil Paysan ou externes), plusieurs pistes ont été envisagées :

- Indemniser et défrayer l'implication des professionnels et des adhérent·es investi·es et, pour cela, prévoir une ligne budgétaire ;
- Varier les professionnels sollicités ;
- Concevoir un document explicatif simple, précisant les modalités d'implication pour pérenniser et répartir dans la durée l'effort des professionnels impliqués ;
- Envisager une réunion des partenaires sous forme de colloque, en favorisant ainsi l'échange et la motivation des partenaires en lien avec la formation ;
- Maintenir le fonctionnement en comité de pilotage local et prévoir des moments d'échange réguliers pour favoriser la co-construction et l'ouverture d'esprit réciproque ;
- Faire le lien entre la formation et les InPACT¹⁹ au niveau local et national.

Financement

Évaluer quel dispositif pédagogique est davantage susceptible d'être financé sur chaque territoire d'expérimentation (par les fonds Vivea, par la région du lieu de formation, par le Compte Professionnel de Formation, etc.) afin de garantir l'accessibilité financière au plus grand nombre d'étudiant·es.

Supports à la conception pédagogique

Des références et des données socio-économiques pourraient faciliter la conception des contenus pédagogiques, tout en renforçant la validité et la pertinence des cours. Plusieurs pistes sont à creuser :

- Faire du lien avec l'observatoire de l'agriruralité (projet RARE) ;
- Mettre à disposition les résultats des enquêtes de conjoncture réalisées annuellement par la FNAP auprès des adhérent·es Accueil Paysan ;
- Solliciter un travail avec les Afocg pour avoir des statistiques sur la viabilité financière des fermes avec activité d'accueil ;
- Prévoir davantage d'échanges entre pairs sur ce sujet ;
- Mutualiser les ressources au niveau des réseaux des InPACT et des ONVAR²⁰.

¹⁸ Le séminaire de fin de projet a eu lieu le 30 juin 2025. À l'occasion de cette rencontre, les parties prenantes du projet (CFPPA de La Motte Servolex, CFPPA de Montmorot, AP Jura, AP Bourgogne, FNAP) ont pu se réunir et échanger autour des retours d'expérience et des perspectives futures.

¹⁹ Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

²⁰ Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale, reconnus et soutenus par le Ministère de l'Agriculture.

Communication : CSTV²¹

Une stratégie de communication efficace devrait permettre au CS Tourisme Vert de toucher le public cible et de mobiliser un nombre suffisant d'apprenant-es. Voici quelques pistes :

- Diversifier les canaux de communication en privilégiant ceux qui sont susceptibles de toucher le public cible : par exemple, réseaux sociaux et temps de présentation en présentiel dans les établissements d'enseignement ;
- Valoriser les spécificités de la formation, notamment l'écosystème de partenaires et l'investissement des professionnels ;
- Utiliser un titre et des mots-clés parlants pour le public cible ;
- Concevoir une stratégie efficiente au regard des ressources humaines et financières à disposition.

Format : CSTV

Le format du CSTV pourrait être adapté des manières suivantes :

- Modulariser la formation (avoir des groupes d'apprenant-es sur chaque module mais sans groupe classe) pour faciliter l'accessibilité aux porteur-ses de projet souhaitant monter leurs activités en même temps. Un point de vigilance est le potentiel manque de fil rouge reliant les modules ;
- Proposer des cours à distance pour favoriser ultérieurement l'accès aux porteur-ses de projet ayant des contraintes de temps ou géographiques. Un point de vigilance concerne l'amoindrissement de la dimension d'échange et de contact humain et avec le terrain. Certains cours pourraient être gardés en présentiel ;
- Mélanger les apprenant-es du CS et des BPREA²² : inclure des modules UCARE²³ accueil du BPREA dans le CS, ou bien ouvrir certains cours du CS aux apprenant-es des UCARE. Les programmes doivent être compatibles et adaptés ;
- Vendre des modules (HACCP, statuts, etc.) à des publics ponctuels en autofinancement ou Vivea afin d'améliorer le modèle économique de la formation.



Format : UCARE

Quant à l'UCARE dans le cadre du BPREA, deux aspects sont émergés :

- Le fait d'aborder l'accueil de manière globale, comme c'est le cas pour l'UCARE "Accueil à la ferme" à La Motte Servolex, présente plusieurs avantages. D'abord, les stagiaires peuvent se confronter au panel d'activités d'accueil existantes, s'en inspirer et éclaircir leurs idées quant à leurs propres envies. Ensuite, cela permet d'attirer un plus grand nombre d'apprenant-es. Cependant, 70 heures de module ne suffisent pas à creuser tous les types d'accueil dans le détail : une piste est de dédier la deuxième semaine d'UCARE à un type spécifique d'accueil.
- Le format d'UCARE à distance²⁴ peut rendre le module accessible aux personnes souhaitant travailler en même temps, ou ayant des contraintes géographiques ou financières. En outre, des bons supports pédagogiques peuvent favoriser l'approfondissement des sujets souhaités et les visites virtuelles permettent de découvrir des fermes distantes du lieu de formation. Néanmoins, ce format affaiblit les dimensions d'échange et de contact avec le terrain, qui sont fondamentales à l'apprentissage. Un équilibre est à trouver entre les temps à distance et les temps en présentiel.

²¹ Certificat de Spécialisation Tourisme Vert Accueil et Animation en Milieu Rural (CSTVAAMR)

²² Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

²³ Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi

²⁴ L'UCARE "Accueil à la ferme" à distance a été déjà mise en place au CFPFA de La Motte Servolex et dans d'autres établissements de l'enseignement agricole en France.

5.2 Perspectives d'essaimage

Les liens entre Accueil Paysan et les établissements de l'enseignement agricole

Compte tenu du bilan global des deux formations, il semble envisageable et encourageant d'explorer les liens entre Accueil Paysan et les établissements de l'enseignement agricole proposant un CSTV ou une UCARE autour de l'accueil dans le cadre du BPREA (consulter les pages 28-32 pour plus d'informations). Pour cela :

- Évaluer si le contexte local est favorable : dynamisme du réseau local Accueil Paysan, moyens financiers et humains, liens existants avec les CFPFA locaux, disponibilité des CFPFA locaux à créer des partenariats autour de l'accueil en milieu rural, accès au financement des formations ;
- Prévoir des occasions d'échange et de partage autour des projets en cours au sein du réseau Accueil Paysan (réunions, articles de blog, newsletters, etc.).

Rénovation des référentiels du BPREA et du CSTV²⁵

Les enseignements tirés des expérimentations devraient servir à orienter la rénovation des deux diplômes concernés :

- Viser à l'intégration des notions d'agritourisme et d'agriruralité pour répondre aux nécessités des porteur·ses de projet de fermes multifonctionnelles ;
- Consulter les parties prenantes de l'expérimentation.

Lien avec les autres acteurs du développement rural et avec la recherche scientifique

- Collaborer avec les autres InPACT pour une meilleure visibilité et efficacité ;
- Partager avec les autres ONVAR sur le sujet du lien à l'enseignement agricole ;
- Envisager un appui de la recherche pour renforcer les bases scientifiques de nos collaborations avec l'enseignement agricole.



²⁵ Les diplômes sont renouvelés périodiquement.

PASSER À L'ACTION

VOUS ÊTES UN ÉTABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ?

Prenez contact avec la FNAp, qui saura vous indiquer l'association Accueil Paysan la plus proche de vous ainsi que le dynamisme du réseau local. Autrement, consultez la liste des associations locales sur notre site : <https://www.accueil-paysan.com/fr/notre-reseau/nos-associations-locales/>



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ACCUEIL PAYSAN ?

Clarifiez les objectifs de la création ou du renforcement des liens avec l'enseignement agricole.

Faites un état des lieux du contexte local :

1. les forces vives du réseau Accueil Paysan local ;
2. les liens existants avec l'enseignement agricole : formations mises en place ou bien partenariats en cours avec tout acteur de l'enseignement agricole (lycées agricoles, chambres d'agriculture, associations, etc.) ;
3. la disponibilité des CFPPA locaux à créer des partenariats autour de l'accueil en milieu rural ;
4. l'accès au financement des formations.



Consultez les cartographies des pages 31-32, affichant les établissements qui mettent en place le BPREA (avec ou sans UCARE en lien avec l'accueil) ou le CSTV.

Échangez avec les parties prenantes de l'expérimentation pour avoir un retour d'expérience.

Prenez contact avec le(s) centre(s) de formation que vous souhaitez solliciter.

ENSEMBLE



Définissez :

1. les objectifs de la collaboration ;
2. le(s) dispositif(s) pédagogique(s) concerné(s) ;
3. la stratégie permettant d'atteindre les objectifs ciblés (actions-clés, parties prenantes, échéances, etc.).

CARTOGRAPHIES

Les cartographies ci-dessous montrent le contexte actuel en France²⁶ :

- Environ 175 établissements de l'enseignement agricole proposent le BPREA,
 - *Parmi ceux-ci, 64 dispensent une ou plusieurs UCARE en lien avec l'accueil en milieu rural. Il peut s'agir de modules généraux comme "Accueil à la ferme" ou bien de modules spécifiques sur un type précis d'accueil : hébergement, restauration, animation, etc.*
 - *Certains établissements ne proposent pas directement une UCARE de ce type (marqués en rouge sur la carte), mais ils collaborent avec d'autres établissements qui le font. Ainsi, les étudiant·es peuvent suivre les UCARE proposées dans les centres voisins.*
- 12 établissements proposent le CSTV²⁷.

LISTE DES ACRONYMES

de l'enseignement agricole utiles à la compréhension des cartes :

ADPSA = Association Départementale de Promotion Sociale Agricole

CFA = Centre de Formation d'Apprentis

CFAA = Centre de Formation d'Apprentis Agricoles

CFPPA = Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

EFEA = École de Formation par l'Expérience en Agriculture

FC = Formation Continue

LEAP = Lycée d'Enseignement Agricole Privé

MFR = Maison Familiale Rurale

MFREO = Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation

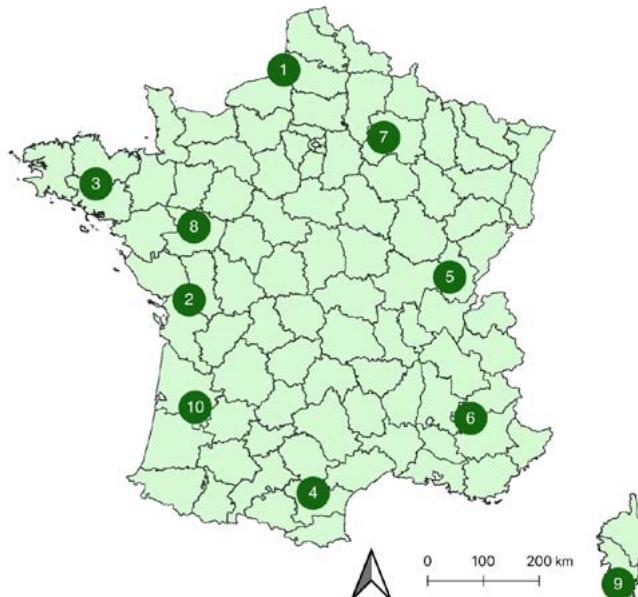
UFA = Unité de Formation Apprentissage



²⁶ Les informations ont été récoltées sur internet, par mail et par téléphone entre mai et juillet 2025. Elles sont susceptibles d'être incomplètes et de changer à l'avenir.

²⁷ Les listes des établissements peuvent être consultées également sur <https://chlorofil.fr/cartes> ou sur <https://www.laventureduvivant.fr/formations>

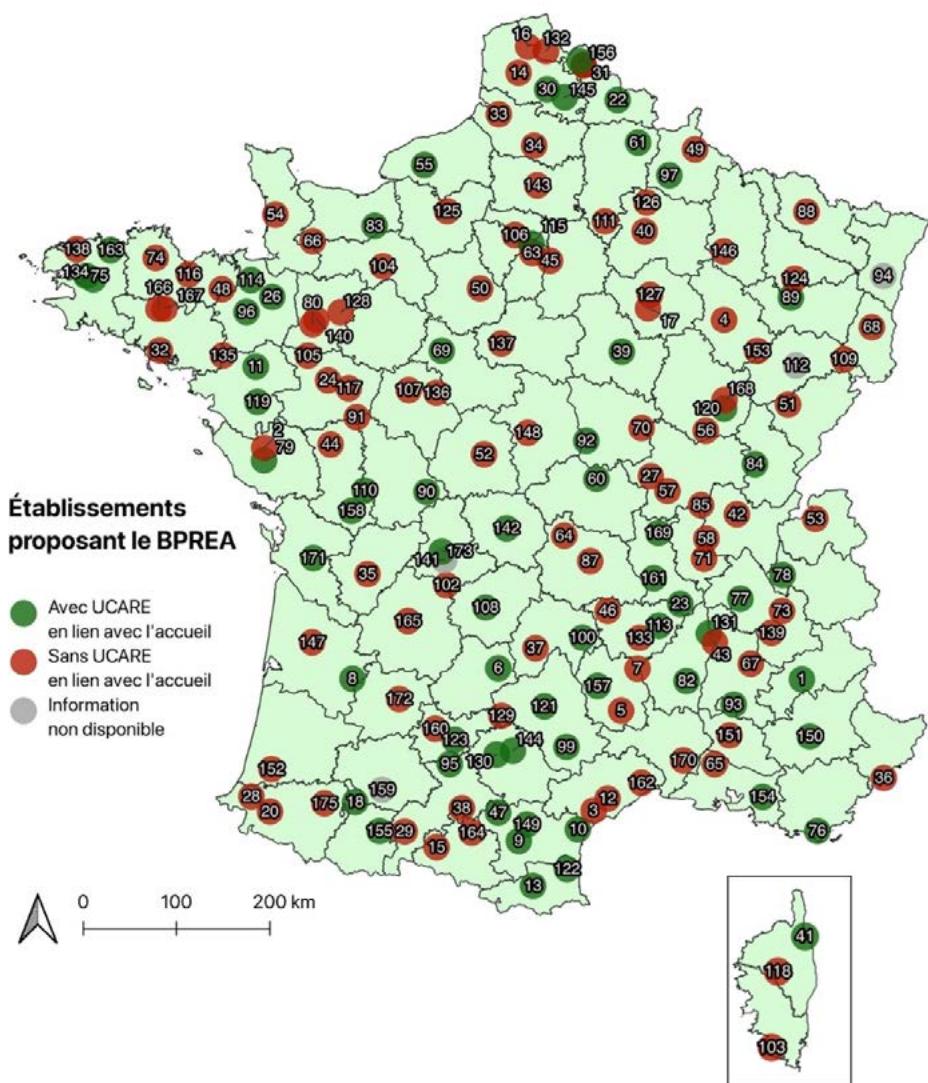
Cartographie 1 : Les établissements qui proposent le CSTV en France



Légende de la cartographie 1 : Les établissements qui proposent le CSTV en France

N°	Nom de l'établissement	Commune
1	MFREO d'Yzengremer	YZENGREMER
2	MFR du Marais Poitevin	SANSAIS
3	CFPPA Le Gros Chêne	PONTIVY
4	CFPPA des Pays d'Aude	CARCASSONNE
5	CFPPA de Montmorot	MONTMOROT
6	MFR Ventavon (en 2026/2027)	VENTAVON
7	CFPPA D'Avize	AVIZE
8	CFA EFEA (Chambre d'Agriculture Pays de la Loire)	ANGERS
9	Campus AgriCorsica 'U Rizzanesi - Sarté'	SARTÈNE
10	CFPPA de la Gironde - site de Bommes	BOMMES
Ø	CFPPA Forma'Terra	ST PAUL (La Réunion)
Ø	CFPPA de Coconi	OUANGANI (Mayotte)

Cartographie 2 : Les établissements qui proposent le BPREA en France (avec ou sans UCARE en lien avec l'accueil)



²⁸ Les BPREA proposés dans les départements d'outre-mer ne sont pas affichés sur la carte, mais figurent dans le tableau-légende (Guadeloupe : 19, 59, 174 ; Martinique : 21, 25, 81 ; Guyane : 86 ; Mayotte : 62 ; Réunion : 101). Aucun ne dispense d'UCARE liée à l'accueil (l'information n'était pas disponible pour 19, 25 et 101).

Légende de la cartographie 2 : Les établissements qui proposent le BPREA en France (avec ou sans UCARE en lien avec l'accueil)

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
1	ADFP A 05	GAP	"Animation" ; "Hébergement"
2	Association Départementale Promotion Sociale Vendée	LA ROCHE SUR YON	
3	Antenne de Béziers du CFPPA de l'Hérault	BÉZIERS	
4	Antenne de Chaumont CFPPA/CFA de Fayl Billot	CHAUMONT	
5	CFPPA de Lozère Antenne de Florac	FLORAC TROIS RIVIÈRES	
6	CFAA/CFPPA du Lot	LACAPELLE MARIVAL	"Agritourisme- hébergement" ;"Agritourisme- animation"
7	CFPPA de Lozère Antenne de Langogne	LANGOGNE	
8	Antenne de La Réole du CFA/CFPPA de la Gironde	LA REOLE	"Animation"
9	Antenne de Limoux du CFPPA des Pays d'Aude	LIMOUX	"Agritourisme"
10	Antenne de Narbonne du CFPPA des Pays d'Aude	NARBONNE	"Agritourisme"
11	Antenne de Nozay du CFPPA de Saint Herblain	NOZAY	"Animation"
12	Antenne de Pézenas du CFPPA de l'Hérault	PEZENAS	
13	Antenne de Prades du CFPPA de Rivesaltes	PRADES	"Animation"
14	Antenne de Radinghem du CFPPA du Pas de Calais - Campus agro-environnemental 62	FRUGES	
15	Antenne de St Girons du CFPPA Ariège Comminges	SAINT GIRONS	
16	Antenne de Saint-Omer du CFPPA du Pas de Calais - Campus agro-environnemental 62	SAINT OMER	
17	Antenne de St Pouange du CFPPA de l'Aube	SAINT POUANGE	

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
18	Antenne de Vic en Bigorre du CFPPA Hautes Pyrénées (CFA-CFPPA 65)	VIC EN BIGORRE	"Restauration/ Hébergement/ Animation"
19	Antenne de Vieux Habitants du CFPPA Basse-Terre	VIEUX HABITANTS	
20	Antenne d'Ostabat du CFPPA Pyrénées Atlantiques	OSTABAT ASME	
21	Antenne du Lorrain CFPPA Atlantique Gros Morne	LE LORRAIN	
22	Antenne du Quesnoy du CFPPA du Nord	LE QUESNOY	"Agritourisme"
23	Antenne St Genest Malifaux du CFPPA de Montbrison (Campus Agronova)	SAINT GENEST MALIFAUX	"Accueil"
24	ESA (Ecole Supérieure des Agricultures) d'Angers	ANGERS	
25	CFA agricole de la Martinique	LE FRANÇOIS	
26	CFA de la Lande de la Rencontre	SAINT AUBIN DU CORMIER	"Accueil"
27	CFA de Saône et Loire	GUEUGNON	
28	CFA des Pyrénées Atlantiques	HASPARREN	
29	Centre de Formation Campus Pyrénées Comminges	SAINT GAUDENS	
30	CFC du lycée agricole privé de Savy-Berlette	SAVY BERLETTE	"Hébergement" ; "Animation"
31	Groupe Institut Genech - Site de Lesquin	LESQUIN	
32	Lycée agricole privé Kerplouz LaSalle	AURAY	
33	CFPPA de la Baie de Somme	ABBEVILLE	
34	CFPPA Amiens Le Paraclet	COTTENCHY	
35	CFPPA Angoulême	LA COURONNE	
36	CFPPA Campus Vert d'Azur - Antibes	ANTIBES	
37	CFPPA d'Aurillac	AURILLAC	
38	CFPPA Auterive	AUTERIVE	
39	CFPPA/CFA AUXERRE La Brosse	VENOY	"Hébergement" ; "Animation"
40	CFPPA Avize	AVIZE	

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
41	CFPPA/CFA Borgo	BORGO	"Hébergement, restauration et animation"
42	CFPPA Les Sardières	BOURG EN BRESSE	
43	CFPPA Bourg les Valence	BOURG LES VALENCE	
44	CFA/CFPPA Les Sicaudières	BRESSUIRE	
45	Campus Bougainville	BRIE COMTE ROBERT	
46	CFPPA de Brioude Bonnefont	FONTANNES	
47	CFA/CFPPA de Castelnaudary	CASTELNAUDARY	"Transformations ou restaurations fermières"
48	CFPPA/CFA Caulnes	CAULNES	
49	CFPPA du Campus agro-environnemental	SAINT LAURENT	
50	CFPPA/CFA du Campus Natur'Alim	SOURS	
51	CFPPA/CFA Châteaufarine	BESANCON	
52	CFPPA/CFA Châteauroux	CHATEAUROUX	
53	CFPPA-UFA Contamine sur Arve	CONTAMINE SUR ARVE	
54	CFPPA/CFA Campus Métiers Nature	COUTANCES	
55	CFPPA/CFA Naturapôle - campus Yvetot	AUZEBOSC	"Accueil du public étranger" ; "Restauration" ; "Animation"
56	CFPPA/CFA de Beaune Viti Agro Campus	BEAUNE	
57	CFPPA de Charolles	CHAROLLES	
58	CFPPA de Cibeins	MISERIEUX	
59	CFPPA de la Grande-Terre	PETIT CANAL	
60	CFPPA de l'Allier à Moulins	NEUVY	"Accueil"
61	CFPPA de la Thiérache - Thiéra'Natura	VERVINS	"Animation"
62	CFPPA de Mayotte	OUANGANI	
63	CFPPA Rungis Académie	CHEVILLY LARUE	
64	CFPPA des Combrailles	SAINT GERVAIS D'AUVERGNE	

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
65	CFPPA/CFA de Saint-Rémy de Provence	SAINT RÉMY DE PROVENCE	
66	CFPPA de Vire	VIRE	
67	CFPPA Die	DIE	
68	CFPPA du Haut Rhin	ROUFFACH	
69	CFPPA du Loir et Cher	VENDÔME	"Animation"
70	CFPPA du Morvan	CHATEAU CHINON (VILLE)	
71	CFPPA Ecully	ECULLY	
72	CFPPA/CFA Forma'Terra	SAINT PAUL	
73	CFPPA Grenoble Saint Ismier	SAINT ISMIER	
74	CFPPA Kernilien	GUINGAMP	
75	CFPPA/CFA de Kerliver	HANVEC	"Accueil"
76	CFPPA Hyères	HYERES	"Animation"
77	CFPPA - UFA La Côte Saint-André	LA COTE SAINT ANDRE	"Animation"
78	CFPPA Savoie-Bugey - Campus Reinach	LA MOTTE SERVOLEX	"Accueil"
79	CFPPA/CFA Nature	LA ROCHE SUR YON	"Accueil"
80	CFPPA Agricampus Laval	LAVAL	
81	CFPPA Le Carbet	LE CARBET	
82	CFPPA Olivier de Serres	MIRABEL	"Accueil"
83	CFPPA Le Robillard	SAINT PIERRE EN AUGE	"Animation"
84	CFPPA/CFA de Montmorot	MONTMOROT	"Accueil et animation" ; "Hébergement et restauration"
85	CFPPA Davaye - Viti-Cap Formations	DAVAYE	
86	CFPPA Macouria	MACOURIA	
87	CFPPA/CFA Marmilhat	LEMPDES	
88	CFPPA de Metz Courcelles-Chaussy	COURCELLES CHAUSSY	
89	CFPPA Mirecourt	MIRECOURT	"Animation et hébergement"
90	CFPPA-UFA de Montmorillon	MONTMORILLON	"Animation"

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
91	CFPPA Edgard Pisani	MONTREUIL BELLAY	
92	CFPPA/CFA Nevers-Cosne-Plagny	CHALLUY	"Accueil du public étranger - orienté CEnotourisme"
93	CFPPA de Nyons	NYONS	"Animation (transmettre les usages traditionnels des plantes médicinales)"
94	CFPPA Obernai	OBERNAI	
95	CFPPA d'Ondes	ONDES	"Animation" ; "Restauration" ; "Hébergement"
96	CFPPA Rennes Le Rheu	LE RHEU	"Ferme pédagogique"
97	CFPPA/CFA de Rethel	RETHEL	"Hébergement" ; "Ferme pédagogique (à distance)"
98	CFPPA Rivière Pilote	RIVIÈRE PILOTE	
99	CFPPA/CFA du Campus interprofessionnel la Cazotte Saint Affrique	SAINT AFFRIQUE	"Animation"
100	CFPPA Saint Flour	SAINT FLOUR	"Hébergement" ; "Animation"
101	CFPPA/CFA Saint Joseph	SAINT JOSEPH	
102	CFPPA de Saint Yrieix la Perche	SAINT YRIEIX LA PERCHE	
103	CFPPA/CFA Campus AgriCorsica 'U Rizzanesi - Sartè'	SARTÈNE	
104	CFPPA Sées	SEES	
105	CFPPA Segré	SEGRE EN ANJOU BLEU	
106	CFPPA Agrocampus de St Germain en Laye	SAINT GERMAIN EN LAYE	
107	CFPPA Tours Fondettes	FONDETTE	
108	CFPPA Tulle-Naves	NAVES	"Animation" ; "Hébergement"
109	CFPPA/CFA Valdoie	VALDOIE	

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
110	CFPPA/CFA Venours	ROUILLE	"Accueil et animation"
111	Centre de Formation Professionnelle de Verdilly	VERDILLY	
112	CFPPA/CFA de Vesoul	VESOUL	
113	CFPPA D'Yssingeaux	YSSINGEAUX	"Accueil (hébergement, animation, restauration)"
114	CPSA Combourg	COMBOURG	"Ferme pédagogique"
115	École Du Breuil	PARIS 12E ARRONDISSEMENT	"Animation"
116	Pôle de Formation 'La Ville Davy'	QUESOY	
117	Centre National de Promotion Horticole Piverdière	LA MENITRE	
118	Centre de promotion sociale de Corti	CORTE	
119	FC de la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique (44)	NANTES	"Agritourisme et ferme pédagogique"
120	FC de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (21)	BRETENIERE	"Agritourisme"
121	FC de l'ADPSA de Rodez	RODEZ	"Animation" ; "Hébergement"
122	CFPPA/CFA Pyrénées-Roussillon - Agricampus 66	RIVESALTES	"Animation"
123	ADPSA Formation	MONTAUBAN	"Diversification en tourisme durable"
124	ALPA - Association Lorraine pour la Promotion en Agriculture	HAROUE	
125	Centre de formation en élevage de Canappeville	CANAPPEVILLE	
126	Comité Régional de Formation et de Promotion Sociale	REIMS	
127	FC du lycée de Saint Maure	SAINTE MAURE	
128	Campus Orion	EVRON	
129	FC du lycée privé François Marty	MONTEILS	

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
130	MFR Midi-Pyrénées - Ineopole formation	BRENS	"Animation"
131	Vivarais Formation	TOURNON SUR RHÔNE	"Hébergement"
132	Institut d'Hazebrouck	HAZEBROUCK	
133	Institut des Sciences de la Vie et de la Terre	VALS PRES LE PUY	
134	Lycée agricole privé le Nivot	LOPÉREC	"Animation"
135	Lycée Issat	REDON	
136	CFPPA d'Amboise	AMBOISE	
137	MFR de l'Orléanais	ORLEANS	
138	MFR IREO de Lesneven	LESNEVEN	
139	MFR de Vif	VIF	
140	MFR 'La Pignerie'	LAVAL	
141	MFR Périgord-Limousin	BEYNAC	
142	Site d'Ahun du CFPPA/CFA de la Creuse	AHUN	"Animation" ; "Hébergement"
143	Site d'Airion du CFPPA de l'Oise	AIRION	
144	Site d' Albi du CFPPA du Tarn	ALBI	"Agrotourisme et animation"
145	Site d'Arras du CFPPA du Pas de Calais - Campus agro-environnemental 62	TILLOY LES MOFFLAINES	"Animation"
146	Site de Bar le Duc du CFPPA de la Meuse	BAR LE DUC	
147	CFPPA de la Gironde	BLANQUEFORT	
148	Site de Bourges du CFPPA Bourges Le Subdry	LE SUBDRAY	
149	CFPPA/CFA des Pays d'Aude	CARCASSONNE	"Agritourisme"
150	Site de Carmejane du CFPPA Carmejane	LE CHAFFAUT SAINT JURSON	"Hébergement"
151	CFPPA Provence Ventoux	CARPENTRAS	
152	Site de Dax du CFPPA/CFA des Landes	OEYRELUY	
153	CFPPA Fayl Billot	FAYL BILLOT	
154	Site de Gardanne du CFPPA Aix Valabre	GARDANNE	"Animation"
155	Site de Lannemezan du CFPPA/CFA 65	LANNEMEZAN	"Agrotourisme"

N°	Nom de l'établissement	Commune	Contenu des UCARE en lien avec l'accueil
156	Site de Lomme du CFPPA des Flandres	LILLE	"Animation"
157	Site de Marvejols du CFPPA/CFA de la Lozère	MARVEJOLS	"Hébergement"
158	Site de Melle CFPPA/CFA Melle-Niort	MELLE	"Animation et hébergement"; "Animation et restauration"
159	Site de Mirande du CFPPA du Gers	MIRANDE	
160	Site de Moissac du CFPPA du Tarn et Garonne	MOISSAC	
161	Site de Montbrison - Campus Agronova	MONTBRISON	"Accueil"
162	Site de Montpellier du CFPPA/CFA de l'Hérault	MONTPELLIER	
163	Lycée de Suscinio	MORLAIX	"Accueil"
164	Site de Pamiers du CFPPA Ariège Comminges	PAMIERS	
165	Site de Périgueux du CFPPA de la Dordogne (24)	COULOUNIEIX CHAMIERS	
166	CFPPA Le Gros Chêne	PONTIVY	
167	Lycée Kerlebost Pontivy	PONTIVY	
168	Site de Quetigny du CFPPA/CFA Plombières lès Dijon	QUETIGNY	
169	CFPPA/CFA de Roanne Chervé	PERREUX	"Accueil"
170	Site de Rodilhan du CFPPA/CFA du Gard	RODILHAN	
171	Site de Saintes du CFPPA/CFA Saintes	SAINTES	"Animation"
172	CFPPA de Sainte Livrade sur Lot	SAINTE LIVRADE SUR LOT	
173	Site de Verneuil sur Vienne CFPPA Limoges	VERNEUIL SUR VIENNE	"Hébergement"; "Animation"
174	CFPPA de la Basse-Terre	LAMENTIN	
175	Site Montardon du CFPPA des Pyrénées Atlantiques	MONTARDON	

ANNEXE

Le maillage des compétences du paysan accueillant aménageur

CRÉATION ET CONDUITE DE PROJET D'AGRITOURISME

Un projet agritouristique se caractérise notamment par une idée, une vision d'avenir, des objectifs, une programmation et un territoire d'accueil, il mobilise donc de l'ingénierie de projet. Les compétences en gestion stratégique de projet sont donc primordiales pour assurer le pilotage de la ferme, de la combinaison d'activités.

Compétences identifiées :

- Elaborer et créer un projet de ferme paysanne multifonctionnelle proposant de l'accueil
- Piloter un projet de ferme paysanne multifonctionnelle proposant de l'accueil
- Insérer le projet dans son environnement, dans le territoire et dans des réseaux
- Prendre en compte des enjeux du développement durable et de l'agriculture paysanne
- Organiser la gouvernance, le fonctionnement et la répartition des tâches du collectif de travail
- Assurer la gestion financière et administrative du projet
- Promouvoir et commercialiser les produits et prestations de services de la ferme en prenant en compte les attentes des personnes accueillies

PRODUCTION VÉGÉTALE ET ANIMALE TERRITORIALISÉE

Nous avons fait le choix de ne pas travailler en détail sur les compétences liées à la production, dans la mesure où leur formulation dans l'actuel référentiel du Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole permet un diversité de pratiques. Dans le cadre de ce travail, nous faisons référence à celles respectant les principes de l'Agriculture Paysanne

ACCUEIL ET MÉDIATION EN MILIEU RURAL

Le « Paysan Accueillant Aménageur » met en œuvre ses activités à partir d'installations dont il est propriétaire ou locataire. Il est responsable de la qualité des prestations et des services d'accueil et d'hébergement qu'il met en œuvre, notamment en ce qui concerne l'hébergement, les produits alimentaires, les aménagements, l'organisation des animations et l'encadrement des personnes accueillies. L'accueil permet de valoriser le métier et la culture de l'accueillant. Mais plus encore, dans l'accueil aujourd'hui, le paysan se trouve en position de médiation, il doit pouvoir expliquer ce qui se passe dans la ferme et le territoire, comment et pourquoi on produit comme on le fait, les marges de manœuvre de l'action, les réponses que l'on a, les

questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse, etc. Cela implique d'adopter une posture favorable à l'écoute mutuelle, l'échange et le partage.

Compétences identifiées :

- rendre intelligibles les activités de la ferme et le territoire dans lequel elles s'inscrivent
- mener une activité de vente directe de produits paysans
- mener une activité d'accueil avec hébergement
- mener une activité d'accueil avec restauration
- mener une activité d'accueil pédagogique
- mener une activité d'accueil social
- mettre en place et mener des animations de découverte de la ferme et du territoire

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

On l'a vu, parce qu'il est lui-même acteur de son territoire et dépositaire d'une culture locale, et parce que son projet est intimement lié aux ressources qu'offre ce territoire, le Paysan Accueillant Aménageur, contribue à le façonner, l'entretenir, le préserver à travers ses activités, mais également en prenant part aux instances et aux décisions le concernant.

Compétences identifiées :

- Gérer et entretenir les paysages
- Gérer et protéger les ressources naturelles et la biodiversité
- Concevoir, préserver et valoriser les patrimoines culturel, matériel et immatériel

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France. Vous pouvez réutiliser le contenu de ce document, sans le modifier, en créditant son auteur·rice (la Fédération Nationale Accueil Paysan). Les réutilisations commerciales ne sont pas autorisées.
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

**Vous avez une question ou une proposition concernant
ce projet de recherche ou le réseau Accueil Paysan ?**

Vous pouvez écrire à :
coordination@accueil-paysan.com



**FÉDÉRATION NATIONALE
ACCUEIL PAYSAN**
9 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
www.accueil-paysan.com

SUIVEZ-NOUS !

Nos actualités, nos bons plans...
sont sur les réseaux sociaux.



Accueil Paysan



@accueilpaysan



Accueil Paysan